AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

En application des articles L121-17 I et R121-19 du code de l'environnement.

PROJET DES HAUTS D'ÉTOUVANS
PROJET ÉOLIEN PARTICIPATIF

À leur initiative, Opale Développement et la commune d'Étouvans engagent une concertation préalable ayant pour but d'informer les habitants du territoire au sujet du projet éolien des Hauts d'Étouvans et de recueillir leurs avis.

le parc des hauts d'étouvans

LA CONCERTATION PRÉALABLE SE DÉROULERA **DU LUNDI 21 SEPTEMBRE AU DIMANCHE 4 OCTOBRE 2026**

Pendant cette période, vous pouvez consulter le dossier de présentation du projet :

- sur le site internet du projet : **parc-eolien-hauts-etouvans.fr**
- dans la mairie d'Étouvans aux horaires habituels d'ouverture

opale

Les équipes d'Opale et les élus d'Étouvans se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions lors de permanences, organisées à la mairie d'Étouvans les :

- Mercredi 23 septembre de 17h à 20h
- Samedi 3 octobre de 9h à 12h

Vous pourrez laisser vos avis sur le site internet du projet, sur les registres, en mentionnant votre nom et adresse, en mairie d'Étouvans ou par courrier :

Mairie d'Étouvans
Projet éolien

23 rue de l'Église
25260 ÉTOUVANS

Dans un délai de trois mois après la fin de la concertation,
un bilan sera publié sur le site internet du projet et disponible en mairie d'Étouvans.